



→	de votre part à l'attention du cfp arts
←	de la part du cfp arts à votre attention

INSCRIPTION PROVISOIRE 2021/22 PPA&D

Déroulement et documents à fournir

cfp arts
genève

PRÉ-INSCRIPTION: du 1^{er} février au 12 mars 2021

→ **Documents à envoyer au cfp arts par e-mail pour la pré-inscription**

- Formulaire *Inscription provisoire en Passerelle propédeutique art & design*
- Documents attestant l'identité:
CH: carte d'identité ou passeport + attestation de famille ou livret de famille
Autre: passeport + permis de séjour ou carte de légitimation de fonctionnaire international-e
- Documents attestant de la représentation légale (si parents divorcés)
- Documents attestant le domicile:
Genève (origine non-genevoise): attestation/permis d'établissement
Autre canton (origine non-genevoise): demander le formulaire *Demande d'autorisation de suivre une formation hors canton de domicile*
France (origine non-genevoise): avis de taxation pour l'impôt à la source 2020 ou carte de légitimation de fonctionnaire international-e
- Documents attestant le prérequis scolaire:
Le certificat de maturité/équivalent ou le dernier carnet scolaire attestant que le/la candidat-e est en année terminale pour son obtention

← **Documents envoyés du cfp arts par e-mail dès réception complète de votre inscription**

- Consignes pour le portfolio, à présenter au concours d'entrée en mai
- Demande d'autorisation de suivre une formation hors canton de domicile* (le cas échéant)

INSCRIPTION DÉFINITIVE

→ **Confirmation d'inscription**

- E-mail de votre part à envoyer jusqu'au 26 mars confirmant votre pré-inscription
Si cette confirmation ne parvient pas dans les délais au cfp arts, vous ne serez pas convoqué-e au concours.

← **Concours: date et heure de passage**

- E-mail du cfp arts envoyé dans la semaine du 29 mars
Vérifiez vos spams et si rien reçu, renseignez-vous au secrétariat par e-mail.

← **Concours: résultat**

- E-mail du cfp arts envoyé début juin (confirmation officielle par courrier postal)